



# Age<sup>3</sup> & Handicap

DES EHPAD ET DES STRUCTURES ACCUEILLANT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES



Cher visiteur,

Comme vous le savez certainement, le gouvernement a autorisé par décret ministériel l'ouverture des salons professionnels, dans la limite de 5 000 personnes par jour.

**Nos congrès ne sont pas impactés par cette restriction, et votre santé est notre première préoccupation !** les organisateurs de manifestations professionnelles sont formés à la mise en place de protocole permettant un total respect des mesures de sécurité sanitaire, cela fait partie de notre métier.

**Ce protocole est en place, avec notamment les obligations suivantes :**



Gel hydroalcoolique disponible (entrée + espaces communs)



Une signalétique COVID dans le congrès



Poubelles spécifiques aux masques usagés



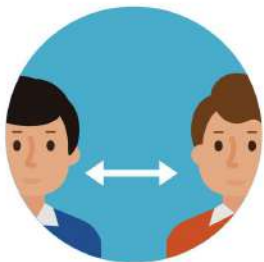
Pas de vestiaire



Création des badges «Visiteurs» obligatoire avant d'arriver au congrès



Port du masque obligatoire



Respect des gestes barrières



Désinfection minutieuse des lieux d'échanges et de contacts



Optimisation flux entrées et sorties